Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DT_26_07_02-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 juillet de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni à Douarnenez, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 24
Jocelyne POITEVIN, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Gildas HÉMERY, Marie-Pierre GUILCHER, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER.
Pouvoirs : Christelle DRÉANO, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Catherine LAMOUR – GENTRIC, pouvoirs à Marie-Pierre COSQUER
Philippe CORNEC, pouvoirs à Henri SAVINA
Excusés : Marine GONIDEC, Jean-Loup THIVET

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION n° DT-26-07-02

OBJET : Levée de fond de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif DISTRO, achat de part supplémentaire

Rapporteur : Ludovic QUÉLENNEC

Vu la délibération n° DE 78-2022 en date du 30 juin avril 2022 validant l'adhésion à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif DISTRO ;

La loi AGEC impose, depuis le 1er janvier 2023, que 5% des contenants mis sur le marché soient réemployables. Cette obligation passera à 10% en 2027. Force est de constater que le modèle du réemploi est, aujourd'hui, défaillant pour atteindre ces objectifs. Et encore plus si on prend en compte la réalité des cycles de réemploi de ces emballages.

DISTRO a pour objectif de fédérer les acteurs qui souhaitent s'impliquer dans la consigne et de leur proposer des solutions mutualisées sur les différentes étapes de la chaîne (collecte, tri, lavage, stockage...), les outils créés seront accessibles à tous. Le premier chantier de DISTRO est le travail sur la consigne des bouteilles, bière, cidre et eau principalement (standardisation des contenants, étiquettes décollables, logistique retour des bouteilles, transport et lavage).

Afin d'accélérer le retour de la consigne en changeant d'échelle, DISTRO a mis en place une campagne de financement pour :
- Étendre leur réseau : achats de casiers et palox ;
- Maitriser la logistique : achat d'un camion ;
- Se doter d'un outil industriel : achat d'une ligne de tri semi-automatisée.

Douarnenez communauté souhaite accélérer le réemploi sur le territoire et par conséquent souscrire des parts à hauteur de 1000 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Transitions du 17 juin 2026,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 3 juillet 2026,

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DT_26_07_02-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **INVESTIR** dans l'économie circulaire bretonne pour créer des emplois non délocalisables,
- **CO-CONSTRUIRE** l'avenir de la filière de réemploi des emballages en verre en Bretagne,
- **SOUSCRIRE** à 20 parts au prix de 50€, soit 1000€ supplémentaires, à la SCIC DISTRO.

Fait et délibéré le 9 juillet 2026.

La Présidente,
Jocelyne POITEVIN



Le secrétaire,
Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

